

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gare de Juvisy-sur-Orge (91260)

Gares & Connexions, branche de SNCF Mobilités en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution de contrats d'occupation temporaire du domaine public pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés aux activités listées ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Mobilités.

I. DESCRIPTION DES EMBLEMENTS ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Emplacement n°1 :

Activité autorisée : Restauration Ethnique, vente à emporter ambulante (Hors sandwicherie traditionnelle, crêpes et gaufres)

Descriptif de l'emplacement : emprise au sol d'environ 75 m² situé sur le nouveau parvis de la gare de Juvisy-sur-Orge (accès Mairie).

Possibilité d'aménager un espace extérieur pour une consommation sur place.

Borne foraine pour raccordement à disposition.

Durée de l'occupation : 1 à 3 mois à compter de novembre 2019.

Implantation quotidienne ou selon certains jours à définir, à défaut d'au minimum 1 jour / semaine.

Contrainte particulière : Présence obligatoire courant novembre à l'inauguration du nouvel accès de la gare de Juvisy-sur-Orge par la Mairie, date qui sera communiquée ultérieurement.

Emplacement n°2 :

Activité autorisée : Pause Gourmande, vente de crêpes et/ou gaufres et/ou pop-corn et boissons chaudes/froides

Descriptif de l'emplacement : emprise au sol d'environ 75 m² situé sur le nouveau parvis de la gare de Juvisy-sur-Orge (accès Mairie).

Possibilité d'aménager un espace extérieur pour une consommation sur place.

Durée de l'occupation : 1 à 3 mois à compter du 15 novembre 2019.

Implantation quotidienne ou selon certains jours à définir, à défaut d'au minimum 1 jour / semaine.

Contrainte particulière : Présence obligatoire courant novembre à l'inauguration du nouvel accès de la gare de Juvisy-sur-Orge par la Mairie, date qui sera communiquée ultérieurement.

Emplacement n°3 :

Activité autorisée : Restauration, vente à emporter (Hors sandwicherie classique)

Descriptif de l'emplacement : une emprise au sol d'environ 75 m² situé sur le nouveau parvis de la gare de Juvisy-sur-Orge (accès Mairie).
Possibilité d'aménager un espace extérieur pour une consommation sur place.

Durée de l'occupation : 1 à 3 mois d'exploitation à compter du 15 novembre 2019.
Implantation quotidienne ou selon certains jours à définir, à défaut d'au minimum 1 jour / semaine.

Contrainte particulière : Présence obligatoire courant novembre à l'inauguration du nouvel accès de la gare de Juvisy-sur-Orge par la Mairie, date qui sera communiquée ultérieurement.

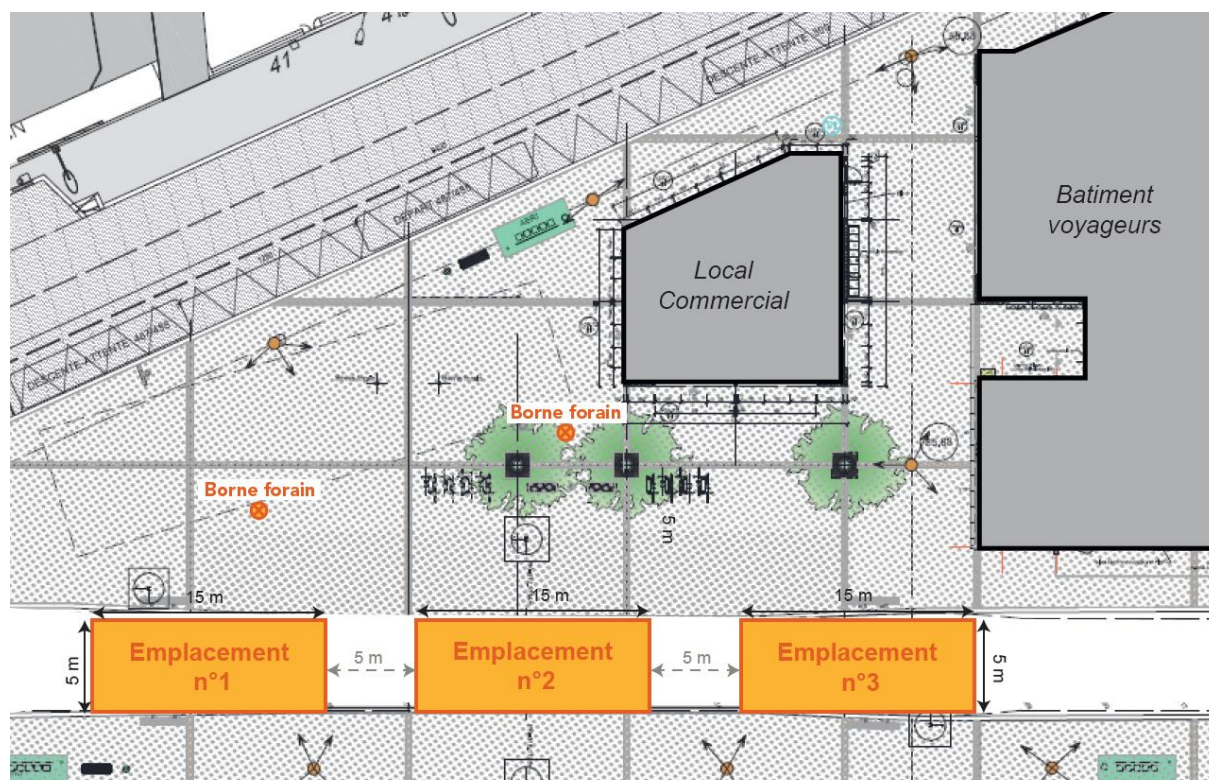
Conditions particulières applicables pour les 3 emplacements :

Présence obligatoire courant novembre à l'inauguration du nouvel accès de la gare de Juvisy-sur-Orge par la Mairie, date qui sera communiquée ultérieurement.

Le temps de montage et de démontage du mobilier devra être défini lors de votre dépôt de candidature.

Les structures mobiles type Food-Truck ou Kiosques modulables sont acceptées. Tout aménagement d'espace extérieur de consommation devra être rangé après chaque journée d'exploitation.

Les emplacements sont positionnés selon le plan suivant :



EMPLACEMENTS COMMERCIAUX - BANDE TRAMWAY
COMMERCES ÉPHÉMÈRES EN GARE DE JUVISY-SUR-ORGE

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **lundi 9 septembre 2019 à 17h00, délai de rigueur.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes adressées par courrier électronique aux adresses courriels suivantes : cperrin@retail-connexions-sncf.fr et commerces_transilien@retail-connexions-sncf.fr seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom et le prénom du candidat qui postule ainsi que le nom de la société qu'il représente ;
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone et une adresse postale permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Les candidats se verront ainsi adresser un courriel contenant le lien, l'identifiant et le mot de passe leur permettant de télécharger gratuitement le document qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Mobilités et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Mobilités se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **mercredi 9 octobre 2019 à 17h00, délai de rigueur.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est prévue en **octobre 2019.**